

des Princes &c. Avril 1766. 261
du Roi, Sa Majesté y étant, tenu à Versailles le
deux du mois de Mars mille sept cent soixante-six.
Signé, PHELYPEAUX.

Dès ce même jour Dimanche, 2. de Mars, à onze heures du soir les Gardes-du-Corps du Roi reçurent à *Versailles* l'ordre de se rendre à *Paris* le lendemain, & d'occuper le Palais, comme il est d'usage quand Sa Maj. doit y aller; & la même nuit des Couriers furent expédiés aux personnes qui devoient être averties à ce sujet. Les Gardes-Françoises & les autres troupes de la Garde du Roi, n'eurent que le tems d'être placées sur son passage, & les Gens tenant le Parlement ne furent informés de la venuë de Sa Maj. que par la présence des Gardes-du-Corps, & autres troupes, qui entouroient le Palais.

Comme les circonstances qui précédent, qui accompagnent & qui suivent un Lit de Justice, doivent être rapportées, nous n'en omettrons aucune. Le Roi ayant donc jugé à propos de se rendre à Paris pour le tenir, Sa Majesté après avoir entendu la Messe en la Chapelle du Château de *Versailles*, est arrivée en habit & manteau violet à dix heures & demi du matin dans la Cour du Palais, au bas de l'escalier de la Ste. Chapelle, où étoient le Comte de St. Florentin, Ministre & Secrétaire d'Etat, Mrs. Dagueffeau, Gilbert de Voisins, Berthier de Sauvigny & Joly de Fleury, Conseillers d'Etat, auxquels Elle avoit ordonné de l'accompagner. Sa Majesté ayant monté l'escalier, entourée des Princes de son Sang qui étoient descendus à sa rencontre, a trouvé à l'entrée de la premiere Salle du Palais la Députation ordinaire du Parlement, composée de quatre Présidens & de six Conseillers, qui lui a été envoyée sans que Sa Majesté eût fait

Lit de
Justice.